

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le 21 septembre, le Conseil Municipal de la commune de SENIERGUES, légalement convoqué le 16 septembre 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Michel THEBAUD, Maire.

Etaient présents : Michel THEBAUD, Michel MESPOULET, Jean-Jacques DELBERT, Huguette MONESTIER, Yoann BERGOUNIOUX, Christine BOY, Magali CLAMAGIRAND, Robert ESCAPOULADE, Angélique LAFON, Yvelise PAGANEL
Pascal RICHARD

Etait Absent : Néant

Secrétaire de séance : Angélique LAFON

1 – POINT TRAVAUX EN COURS :

- Aménagement RD 10

Monsieur le Maire fait le point des travaux engagés sur la RD 10, à savoir :

- Les travaux de la SAUR sont terminés. Les 2 bornes à incendie ont été installées et nous avons reçu la facture que pour une borne pour un montant de 1 200 €.
- Le grenailage doit s'effectuer d'ici trois semaines
- La signalisation a été mise en place
- Le mur de soutènement dans le virage sera pris en charge et effectué par le conseil Départemental
- Tous les déblais ont été mis au cimetière pour faire un parking

Pour l'instant nous avons payé une partie de la facture de l'Entreprise MARCOULY d'un montant de 31 763 € 64, il reste à payer le grenailage.

Monsieur Michel MESPOULET signale que sur le parking de la place les voitures occupent toute cette place et gênent le stationnement d'autres véhicules pour le point de ramassage des scolaires.

- Travaux peintures :

Tous les travaux de peintures sont terminés et payés, à savoir :

- Mairie : 1 111 €
- Foyer : 1 500 €
- Eglise : 336 € 60

Monsieur le Maire précise que l'entreprise SERIES nous a fait gratuitement des travaux supplémentaires (le portail du Foyer, les toilettes extérieures, la porte du local technique, le changement d'un carreau à l'Eglise), ce dont nous le remercions vivement.

2 – ENTRETIEN DE LA MAIRIE :

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que la mairie faisait appel à Emploi Service à GRAMAT pour des prestations de service concernant le ménage. Ces prestations se signaient par un contrat et il nous trouvait une personne pour quatre heures par mois. Depuis le mois de juin 2016, il ne nous propose plus personne faute de candidate.

Après réflexion, et considérant qu'il est nécessaire d'effectuer ces travaux, il sollicite le Conseil Municipal pour créer un poste d'adjoint technique.

Madame Nathalie ESPINET, actuellement titularisée sur la commune de Soucirac, en qualité d'Adjoint Technique 2ème classe - Echelle 3 - Echelon 4 - Indice Brut 343 - Indice majorée 324, est intéressée par ce poste.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à cette proposition et décide :

- de créer le poste d'Adjoint Technique 2ème classe, à temps non complet, sur la commune de Séniergues
- d'embaucher Madame Nathalie ESPINET, à raison d'une heure par semaine, soit quatre heures par mois, à compter du 1er octobre 2016.

3 – ENTRETIEN DE LA COMMUNE :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Christian MANIE est toujours en arrêt de travail et qu'il est nécessaire de trouver une solution pour entretenir notre village.

Des solutions ponctuelles ont été trouvées :

- Jean-Marc CHIEZE pour l'entretien du cimetière à 155 €.
- Un auto-entrepreneur qui est venu effectuer sept heures à 20 € de l'heure mais ce n'était pas très concluant.

Monsieur Pascal RICHARD doit se renseigner pour s'installer auto-entrepreneur et serait intéressé pour faire quelques heures en attendant que Christian MANIE reprenne son poste. Affaire à suivre.

4 – QUESTIONS DIVERSES :

A – DEPART DES LOCATAIRES DU LOGEMENT COMMUNAL :

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que Stéphanie MONESTIER et Emmanuelle LOUBET quitteront le logement communal le 31 octobre 2016.

Un état des lieux s'effectuera à ce moment là.

B – LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite au départ des locataires du logement, Mme Marina LAGARDERE a sollicité la location de celui-ci à compter du 1^{er} novembre 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette location pour un loyer de 350 € mensuel.

Un cautionnement de un mois de loyer lui sera demandé à l'entrée dans le logement.

C – PROJETS TRAVAUX :

Des devis vont être demandés pour effectuer les travaux suivants :

- Allée piétonnière + parking mairie
- Parking cimetièrre
- Allée au cimetière
- Terrain de pétanque

Affaire à suivre.

D – DEVIS RESTAURATION TABLEAU EGLISE :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a reçu les trois devis concernant la restauration du tableau de l'Eglise, à savoir :

- Devis MALBREL pour un montant de 8 790 € TTC
- Devis CASTELBAJAC pour un montant de 5 760 € TTC
- Devis ROQUES pour un montant de 4 617 € (pas de TVA)

Ces devis seront examinés avec l'aide de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France. A suivre.

E – SECURITE AUX ABORDS DU LOGEMENT COMMUNAL :

Suite aux travaux de la place, il est nécessaire de sécuriser les abords du logement communal. Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal plusieurs modèles de barrières et souhaite l'avis de l'assemblée. Affaire à suivre.

F – INFOS DIVERSES :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le 8 octobre 2016, l'éclairage public sera éteint à 21 heures dans le cadre du « Jour de la Nuit ».

Monsieur le Maire fait un compte rendu de la réunion de l'intercommunalité du 20 septembre 2016 :

- Vente éléments de la scène de l'Espace Murat
- L'avancement du haut débit
- Le projet d'intégration de 9 communes supplémentaires à la communauté de communes de Labastide-Murat
- Le Spanc qui sera géré par le SYMICTOM

Monsieur le Maire fait part du souhait de Yoann BERGOUNIOUX qui souhaite laisser son fils scolarisé à Saint Germain du Bel Air. Le Conseil Municipal donne un avis favorable dans les mêmes conditions que pour les deux enfants de la famille LE CUZIAT, c'est-à-dire que les frais scolaires ne dépassent ceux de Montfaucon.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des permis qui ont été déposés, à savoir :

- Monsieur Alain GRZEBELEZ pour un rejointement du mur de sa maison
- Madame Emmanuelle CHABOURY pour la création de 3 fenêtres.

TOUR DE TABLE :

- **Huguette MONESTIER :**
 - Fait part du courrier du SYMICTOM concernant le mauvais tri sur plusieurs communes
 - Fait part du courrier du SYDED concernant l'éventuel achat d'un composteur communal
 - Une réunion est à venir pour dissimulation des poubelles pour 2017, la pollution lumineuse et des panneaux pour le tri
 - Une réunion ADMR est à venir
- **Yoann BERGOUNIOUX :**
 - Fait part de la réunion du syndicat du Céou qui recherche 1 technicien de rivière
 - Remercie le Conseil Municipal pour l'arbre qui lui a été offert pour sa crémaillère.
- **Angélique LAFON** précise qu'une réunion d'Action Sociale est à venir
- **Christine BOY :**
 - Signale que le panneau de signalisation « non prioritaire » dans le bourg est un peu trop haut
 - Que le panneau de « La Boissière » a été enlevé
- **Jean-Jacques DELBERT** demande quand la terre devant chez STIRRUP sera étalée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures 40 minutes.